

Préfecture, mairie du 20e, bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers contre les squats

Chronologie

Mardi 11 octobre

Suite à la manifestation contre l'austérité, on apprend qu'une maison récemment occupée est menacée d'expulsion par la police. Cette maison était située **rue Olivier Métra**, dans le vingtième arrondissement. Au bout de quelques heures et devant la présence d'une quarantaine de soutiens, dont de nombreux voisins, la police s'en va, semblant considérer l'occupation comme régulière.

Mercredi 12 octobre

Rebelote, la police vient constater l'occupation d'une maison occupée au **194 rue des Pyrénées** dans le 20e arrondissement. La police fera deux brefs passages et la situation semble momentanément tranquille pour les occupants.

Vendredi 14 octobre

Au petit matin, une cohorte de policiers et de gendarmes mobiles expulse la maison occupée de la rue Olivier Métra. Les habitants une fois sortis de la maison sont arrêtés et mis en garde à vue. À cette heure ci, ils y sont toujours et seront fort probablement déférés demain matin pour des chefs d'inculpations inconnus pour le moment.

Au même moment, de nombreux policiers en tenue et en civil surveillent avec beaucoup d'attention plusieurs squats du quartier et ceci tout au long de la journée. Ils donnaient l'impression d'une attaque imminente sur la nouvelle maison occupée de la rue des Pyrénées. Par ailleurs toutes sortes de rumeurs sur de possibles expulsions imminentes circulent.

Dans l'après midi, les habitants du 194 rue des Pyrénées avec l'aide de plusieurs soutiens décident de mettre une table et des chaises devant leur porte et de diffuser un tract sur les événements. Ils le diffusent aussi dans le quartier. Les voisins et passants témoignent la plupart du temps d'une vive sympathie et de solidarité pour les occupants et leur cause.

Plus tard dans l'après midi, les habitants de la rue des Pyrénées vont occuper le siège de l'AFTAM qui est le gestionnaire des lieux, en partenariat avec la Mairie du Vingtième. L'AFTAM est une entreprise qui gère des foyers de jeunes travailleurs migrants sur lesquels elles se fait du pognon. Un gestionnaire de plus de la misère quotidienne. L'occupation était notamment motivée par le fait que l'AFTAM a porté plainte contre les occupants de la rue des Pyrénées pour une soit disant effraction, leur faisant ainsi courir le risque d'être poursuivis pénalement. Dans cette plainte a été intégrée une fausse preuve : des alarmes auraient sonnées le 11 octobre, ce qui signifierait que les occupants étaient dans les lieux moins de 48 heures avant le passage de la Police, rendant ainsi possible leur expulsion immédiate. Les bureaucrates de l'AFTAM restent imperméables à toutes les formes de discours, se moquant éperdument d'être responsable de l'expulsion des habitants du squat, et ne semblent pas suffisamment dérangés par l'occupation de leurs locaux pour satisfaire nos revendications. Ils préfèrent faire appel à la police, aussi nous finissons par quitter les lieux, ne préférant pas nous faire coincer dans les locaux de l'AFTAM en si petit nombre.

Samedi 15 octobre

Les occupants du 18 rue Olivier Métra sont relâchés et poursuivis en justice pour "dégradation en réunion". La propriétaire était agent immobilier. Une cinquantaine de personnes se rassemblent devant la mairie du 20e arrondissement après la manif pour le droit à l'avortement devant l'hôpital Tenon, "contre toutes les expulsions".

Le lieu étant encore menacé, les occupants du 194 rue des Pyrénées tiennent tous les jours une table devant le squat pour informer et discuter avec les passants. De nombreux voisins leur ont témoigné leur soutien.